

Compte rendu Conseil Départemental UNSS Landes  
03/03/2022

Réalisé par Christel De Carlo, Patricia Dubouchet, Frédéric Kindler et Julien Lavielle

Présents en présentiel :

M. Deriau-Reine (Directeur régional UNSS), M. Alfonsi (Directeur départemental UNSS40), Mme Duprat (Jeunesse et Sport), Mme Dubouchet Patricia (Elue des AS de la liste « le sport scolaire, un droit pour tous »), Mme Cardoso (Principale du collège Jean Rostand à Mont De Marsan), Mme Florio (Proviseure du LP Wlerick à Mont De Marsan).

Présents en distanciel :

M. Andréassian (Directeur National Adjoint à l'UNSS), M. Dordain (Principal du Collège J. Rostand-Capbreton), M. Perrin (Proviseur du Lycée de Tyrosse), Mme De Carlo et M. Lavielle (Représentants du SNEP-FSU), M. Kindler (Elus des AS de la liste « le sport scolaire, un droit pour tous »), M. Pierre Nassiet (élu des AS de la liste « ... »), M. Crosnier (Président du CDOS des Landes), Mme Rambaud Salles (CD 40), Mme Lahitette (Représentante de la FCPE).

Absents excusés :

M. Brevet (IA-DASEN), et M.Bost (DNAUNSS).

Absent :

M.Marbot (représentant SE-UNSA)

Ordre du jour :

- Mot d'introduction de M. l'IA DASEN, M. Brevet
- Prises de parole (cd 40, IPR EPS, UNSS...)
- Approbation du compte rendu du dernier conseil départemental
- Déclarations des élus des AS et des représentants syndicaux
- Informations UNSS 40
- Bilan comptable année 2021
- Budget prévisionnel année 2022
- Questions Diverses

Introduction

M.Alfonsi

Il précise qu'il s'est tenu aux objectifs fixés en proposant deux CDUNSS dans l'année. Bien qu'un peu rapprochés dans le temps il semblait important

de les réunir pour valider notre PDDSS ainsi que les orientations budgétaires de notre département.

Bien que les commissaires aux comptes n'aient pas encore fait de retour officiel sur les documents fournis, leur certification semble être en bonne voie.

#### Approbation du compte rendu du dernier conseil départemental

Adopté à l'unanimité. M.Alfonsi précise que le PDDSS sera imprimé et envoyé à chaque AS du département.

#### Déclarations des élus des AS et des représentants syndicaux

Mme De Carlo

Elle lit la déclaration liminaire suivante, fruit d'un travail collectif commun des élus des AS, des représentants SNEP-FSU ainsi que des représentants SE-UNSA.

« Déclaration représentants SNEP-FSU et SE-UNSA et élus des AS au CDUNSS Landes du 3 mars 2022

Alors que l'EPS est plébiscitée par la grande majorité des élèves et des parents \* ; Alors que le département des Landes voit son taux de licenciés exploser et battre des records \*\* ; Malgré cette dynamique qui n'est plus à démontrer, malgré le gros travail et le volontarisme de notre Directeur Départemental et de ses prédécesseurs (il est à près de 80 heures/semaine !!!), nous restons toujours sans moyen humain pérenne pour assurer le secrétariat de notre Direction Départementale de l'UNSS 40 ! Dans le monde du travail privé, quelle entreprise et quel salarié accepteraient une telle situation ? Combien de départements en France n'ont pas de secrétaire dans leur service départemental à part le 40 et le 47 ?

Cela fait pourtant plus de 15 ans que nous réitérons notre demande, et encore lors du dernier CRUNSS, il a été répondu en séance : « on y travaille, c'est en bonne voie » ; concrètement cela signifie quoi ? Nous voulons des réponses claires et des moyens de suite ; c'est proprement scandaleux et méprisant pour notre département (et le département du Lot et Garonne d'ailleurs) et montre la non reconnaissance du travail énorme, de l'engagement total, de la dynamique qui existe pourtant dans les Landes.

Nous allons renvoyer un courrier à tous les services départementaux, académiques et à la direction nationale, pour remettre cette problématique sur le tapis et demander combien de directeurs départementaux seraient prêts à travailler dans ces conditions !

Doit-on cesser toute activité et faire un mois « blanc » pour se faire entendre ?

Que doit-on donc faire pour voir cette demande légitime aboutir enfin et de façon pérenne ?

Nous voulions profiter de ce CDUNSS sur les finances pour tous ensemble exprimer notre colère et notre ras le bol sur cette question cruciale.

Merci pour votre écoute et en espérant cette fois être entendus !

Les représentants syndicaux et les élus des AS du CDUNSS Landes

\*Quand on observe les premiers résultats dans les Landes d'une lourde enquête réalisée par le SNEP-FSU sur toute la France auprès de tous : sur déjà 2000 réponses élèves, 72% aimeraient avoir plus d'EPS dans la semaine, et au niveau des parents, pour plus de 75% l'EPS est essentielle, pour plus de 70% il faudrait augmenter les horaires EPS sans diminuer ceux des autres disciplines et pour plus de 80% il faudrait diminuer les effectifs par classe !

\*\*News et Landes n°20 : statistiques UNSS janvier 2022 : 26.24% des collégiens et lycées Landais licenciés dans les Landes ; meilleur taux des départements de l'académie de Bordeaux ; évolution N-1= + 155% ; plus forte augmentation de France ! »

M. Deriau-Reine :

Il revient sur la déclaration lue en confirmant que M. Alfonsi doit tout assurer. Hélas il y a d'autres départements en France dans cette situation. M. Alfonsi et lui-même s'adressent à la direction nationale UNSS en toute transparence. Il y a une réelle nécessité.

M. Andréassian :

Il comprend les propos. A l'AG nationale, il est déjà question de régulariser les différents postes de droit privé. Il faut être attentif aux départements. On se dirige vers la logique d'un poste à cheval sur les 2 départements déficitaires de l'académie, 40 et 47. Ils espèrent trouver une solution à court terme. Nouveau DN et DRH donc...

M Kindler :

Il précise qu'il ne faudrait pas mettre en opposition coût financier et coût « humain ». La charge de travail est inacceptable.

Mme De Carlo :

Elle précise que cette situation est issue de choix politiques réalisés au niveau National.

M. Dordain :

Il fait un rapprochement entre la charge de travail qui incombe à un chef d'établissement et celle d'un DDUNSS pour mettre en avant la grande difficulté de fonctionner sans secrétariat ni sans service de gestion.

M. Deriau-Reine :

Il précise que M.Brevet va se rapprocher de la rectrice pour trouver une issue aussi rapide que possible à cette situation.

M.Alfonsi :

Il ajoute que dans le Plan Académique publié par le rectorat, le 3° objectif s'axe sur le bien - être au travail. Il ajoute aussi que pour la première fois c'est écrit dans le PDDSS.

Il précise ensuite qu'Ornella a démissionné la semaine dernière pour des raisons personnelles. Les nombreuses heures passées à la former ne lui auront apporté qu'un soutien de courte durée...

Deuxième aspect :

Il faut absolument acheter un véhicule pour le fonctionnement de l'UNSS dans le département. Actuellement, dans un des départements les plus étendus de France, la location systématique d'un utilitaire est extrêmement couteuse en temps, en énergie, en organisation et en argent.

En se projetant dans les années à venir, cela peut être un point supplémentaire de fragilité pour le service départemental UNSS.

M. Alfonsi remercie une nouvelle fois le DASEN qui a toujours permis à notre département de fonctionner. Les élèves ont investi de nouvelles activités. Les activités plus traditionnelles reviennent à leur tour sur le devant de la scène. Pour la première fois nous allons peut-être atteindre le nombre de 8000 licenciés. Il remercie enfin les chefs d'établissement et les animateurs des AS pour leur investissement.

Deux gros évènements sportifs approchent :

- Les finales sports collectifs minimes et benjamins.
- Deux championnats de France en surf et en rugby (rq : il n'y aura pas d'élèves de Terminales car ce sont les mêmes dates que les épreuves anticipées du bac)

Un troisième évènement vient s'ajouter à la charge de travail de

M.Alfonsi :

- l'organisation fin août / début septembre d'un séminaire du nouveau DNUNSS, Olivier Girault.

Mme Rambaud Salles :

Elle propose un lieu pour accueillir cet évènement.

M. Nassiet :

Il demande quand seront envoyées les convocations des jurys pour les différents championnats de France organisés dans les Landes. M.Alfonsi répond que ce sera probablement au début du mois d'avril.

### Bilan comptable année 2021

M.Alfonsi :

Le bilan annonce un solde créditeur de 53000 euros.

Il a constitué de nombreux dossiers de subventions qui ont tous abouti et ont permis d'absorber nombre de dépenses de fonctionnement.

La situation sanitaire a empêché l'organisation de championnats académiques. Les aides régionales ayant été maintenues, le budget départemental global a donc augmenté.

M. Alfonsi précise qu'aucune AS n'a eu à payer de frais de déplacement pour les compétitions départementales. Les finances des AS du département sont donc saines ; sans parler de l'aide à la prise de licence au niveau national.

M.Deriau-Reine :

Il précise que si aucun championnat d'académie n'a eu lieu ces deux dernières années, il y a eu beaucoup d'actions au niveau des départements. Il s'était alors engagé à ce que les sommes non dépensées soient tout de même versées aux départements. Il avoue aussi en toute transparence que ça évitait aussi de rendre de l'argent à la Région.

M.Alfonsi :

Il précise qu'il est beaucoup aidé par la secrétaire comptable du service régional UNSS de Bordeaux (approximativement une fois par trimestre).

Il dit aussi l'importance de conserver la gestion rigoureuse au niveau comptable par son prédécesseur, M. Capdeville.

Il met en avant les achats qu'il a pu effectuer :

-signalétiques, visuels, gourdes, teeshirts...

Il précise toute l'importance que ces affichages revêtent aujourd'hui pour nos partenaires, les parents, les enseignants, les élèves...

M.Deriau-Reine :

Il met en avant le travail de M.Alfonsi en précisant qu'il bonifie ce qui a déjà été fait, l'existant, tant au niveau qualitatif que quantitatif.

Mme De Carlo :

Elle interroge M. ALFONSI pour comprendre ce qui explique la très forte augmentation du budget prévisionnel de 2022 comparativement au budgets précédents (227900 euros au lieu de 145000 ou 174000 euros) !

M. Alfonsi :

Deux raisons expliquent cette augmentation.

1) Le département des Landes va accueillir 2 championnats de France en 2022 : Surf et rugby excellence filles lycées

2) Les fonds de réserve des districts sont trop importants.

Il est recommandé que les districts n'achètent pas directement du matériel donc c'est le SD UNSS qui s'en occupe.

Les subventions du département ne sont pas directement versées aux districts car ils n'ont pas de numéro SIRET. C'est donc le SD UNSS qui perçoit ces subventions et qui les redistribue aux districts.

Vote : approbation à l'unanimité

Budget prévisionnel

M. Alfonsi :

Remarque : Le CD 40 octroie une subvention de 6000 Euros au SDUNSS mais en fait le CD 40 qui finance l'intégralité de la journée, soit 30000 Euros.

Les 50000 Euros de solde tombent dans les fonds de réserve. Ils peuvent donc être réutilisés pour investir.

Perspective d'un véhicule en lising ou avec pub, qui coûterait 0 euro ! M Alfonsi va demander ce qu'il a le droit de faire ou pas ;

Mme Duprat :

Qui serait l'employeur si un poste de secrétariat était créé pour le SDUNSS 40 ?

M. Deriau-Reine :

Le SRUNSS ne peut pas être l'employeur de cette personne. L'employeur doit-être la DNUNSS, ce serait un emploi de droit privé.

M. Kindler :

Actuellement, combien de départements/de DDUNSS en France ne possèdent pas de poste de secrétariat ?

M. Andréassian :

Il ne possède pas la réponse mais il s'engage à la communiquer rapidement.

M. Deriau-Reine :

Jusqu'à présent les SD avancent les frais de transport, puis le SR réalise des remboursements (quotités en fonction des activités : athlétisme, cross, sports collectifs, jeux des lycées, etc). C'est ensuite, que les SD demandent une contribution ou non, aux AS.

Pour les événements académiques, il est difficile de faire une prévision budgétaire pour les AS. La participation du SA est d'environ 35% et les restes à charge pour les SD sont très disparates. La contribution aux AS est demandée après leur participation aux compétitions, donc les établissements se déplacent et ne savent pas combien cela va leur coûter.

Ceci a fait l'objet d'une réflexion pour trouver de nouvelles modalités de fonctionnement. Réflexion réalisée avec les cadres, élus des As, représentants syndicaux...qui a débouché sur une décision collective :

On parle maintenant de forfait d'engagement aux activités académiques. Ce forfait est de 12 euros à payer pour chaque membre de la délégation (élèves, professeurs, coachs, arbitres...) qui participe à la compétition. Les 12 euros sont à payer que l'on se déplace ou que l'on organise dans son département la compétition. Le SD des landes a décidé de prendre en charge 6 euros sur les 12 euros demandés par participant.

Ce nouveau mode de fonctionnement permettrait un remboursement à hauteur de 45% au lieu de 35% dans le passé.

Mme De Carlo :

Demande quelle conséquence pour les landes, qui ont pour habitude d'organiser beaucoup de compétitions académiques, ce qui engendrait moins de frais de déplacement pour le département et donc les AS.

M.Deriau-Reine :

Cet impact sportif obligerait de faire davantage tourner les lieux d'implantation des compétitions académiques

M.Alfonsi :

Les avantages sont que les AS savent à l'avance combien cela va leur coûter. Jusqu'à présent les 2 plus gros sites organisateurs des compétitions académiques sont le 40 et 47, là où il n'y a pas de secrétaire pour aider les directeurs départementaux dans leurs tâches. Ces manifestations demandent beaucoup d'heures de travail. Donc si les sites

de compétitions tournent davantage, la répartition du travail sera aussi plus équilibrée entre département. Il ne devrait pas y avoir de département perdant ou gagnant.

M.Kindler :

Approuve cette nouvelle orientation, cependant il faudra voir concrètement ce que cela donne avec l'augmentation actuel de carburant et les nouveaux lieux d'implantations des compétitions, peut-être plus excentrés.

M.Deriau-Reine :

Le PADSS insiste sur la notion de proximité et de territoires au niveau des événements. Le souhait est de mettre plus de moyens pour des manifestations de promotion que pour les compétitions/ le championnat traditionnel (du département au France ).

M.Alfonsi :

Pour les 12 euros par personne, un courrier a été envoyé à tous les directeurs d'AS et enseignants animateurs d'AS pour la mise en application au 1er mars, mais avec une approbation nécessaire le 14 mars (au prochain CRUNSS ?). On fait un essai, puis on fera un bilan de ce nouveau choix.

M.Deriau-Reine :

Ce sont les SD qui ont en charge de faire les devis au près des transporteurs et de faire les plans des bus parce qu'ils connaissent mieux leur territoire. Mais c'est le SA qui reçoit les factures et qui les paie.

M.Kindler :

Demande à M.Deriau-Reine si au prochain CRUNSS, les DDUNSS peuvent être invités afin de débattre sur le sujet du nouveau forfait.

M.Deriau-Reine :

Précise qu'à chaque fois est invité un DDUNSS, en général le dernier arrivé, donc le 24 cette année.

M.Alfonsi :

Met en avant le fait que pour favoriser une décision collégiale, pourquoi ne pas inviter tous les DDUNSS

M.Deriau-Reine :

Promet de soumettre l'idée au DASEN adjoint du 33, qui est le référent auprès du préfet, dès le lendemain en réunion.

M.Kindler :

Y a-t-il une solution à court terme pour aider M.Alfonsi dans les tâches de secrétariat ? En attendant que le directeur national trouve une solution ?

M.Deriau-Reine :

Précise qu'à la rentrée, le 64 sera unifié avec maintien des moyens. Il rappelle qu'une partie du poste du 64B est mutualisé avec les services départementaux et la Régionale. L'UNSS 40 par mutualisation participe au financement du secrétaire du 64B. Comme on va avoir des charges moindres, on peut chercher si sur un CDD provisoire, il n'y aurait pas la possibilité d'avoir quelques heures !

M.Nassiet :

Demande si on connaît le nombre de licenciés dans le 64 Béarn et Pays basque.

M.Alfonsi :

Le Béarn est un peu au-dessus de nous, ce qui n'est pas le cas du Pays Basque qui rassemble bien moins de licenciés que les Landes.

M.Deriau-Reine :

Précise que les AS du 64 Pays Basque vont chercher des subventions pour moitié du financement du poste du secrétaire, avec des tombolas...

Fin du CDUNSS vers 15h30

